



DECLARATION DE LA FSU MARNE AU CDEN DU 6 MARS 2025

Monsieur le Préfet,

Madame l'Inspectrice d'académie de la Marne,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

CONTEXTE NATIONAL

Avant toute chose, comment ne pas évoquer l'indignité des réactions et des positions ministérielles, à commencer par celles du Premier ministre, François Bayrou, face aux témoignages des violences sexuelles dans le lycée privé catholique de Bétharram. Encore une fois, les postures ne sont pas à la hauteur, font peser la responsabilité des violences sur les victimes et alimentent les pires discours réactionnaires. L'école privée, financée abondamment par les contribuables, n'a d'autre fonction que d'organiser la ségrégation scolaire. Pour nous qui sommes en première ligne pour enseigner la laïcité aux futur-es citoyen·nes, la colère et le malaise sont grandissants. **Pour la FSU, il est urgent de cesser de financer le séparatisme scolaire. Seule une École publique forte est en position de pouvoir former des citoyen·nes éclairé·es et émancipé·es.**

Depuis le 1^{er} mars, la réduction de 100% à 90% de la rémunération au titre de l'indemnisation des trois premiers mois en congé maladie, est injuste et injustifiable. Cette mesure pénalise et stigmatise une fois encore les fonctionnaires et notamment les personnels de l'Education Nationale, d'autant plus exposés aux maladies au sein de leurs classes, que les enfants en sont les principaux vecteurs. Cette mesure vient s'ajouter à la suppression de la GIPA, à l'absence de mesures salariales générales en 2024 et au refus d'en prévoir pour 2025... **La FSU exige la suppression de ces mesures ainsi que du jour de carence. La FSU continue d'être auprès des personnels et de revendiquer des mesures pour la reconnaissance salariale à laquelle ils ont droit.**

L'École publique connaît une redoutable crise d'attractivité, conséquence du refus de revalorisation à la hauteur de l'engagement des personnels, de la perte de sens des missions d'enseignement et de la dégradation des conditions de travail, générées par les politiques d'austérité des gouvernements issus des mandatures Macron. Le budget présenté en décembre dernier a été une provocation supplémentaire avec 4 000 suppressions d'emplois. Face à la mobilisation des personnels, certaines suppressions de postes ont été annulées, mais l'école reste largement impactée. En témoigne la suppression de 470 postes dans le premier degré au niveau national.

La baisse démographique ne devrait pas être prétexte à des suppressions. Au contraire, elle devrait être une opportunité pour réduire les effectifs par classe et améliorer les conditions d'enseignement. La France reste à la traîne en matière de taux d'encadrement, avec des classes parmi les plus chargées de l'OCDE. Plutôt que de fermer des classes, l'État devrait investir pour assurer les remplacements, reconstruire les RASED et améliorer l'école inclusive. **La FSU refuse et combat les choix politiques et budgétaires du gouvernement qui se font au détriment du développement des services publics dont le pays a tant besoin, et particulièrement au détriment du Service Public d'Éducation.**

Les conditions de travail des enseignants sont mises à rude épreuve : surcharge administrative, gestion d'enfants en souffrance sans moyens adaptés ... Les fiches RSST décrivent une augmentation des violences verbales et physiques à l'égard des personnels. Ces situations ne peuvent être ignorées et appellent une réaction immédiate de notre ministère.

CONTEXTE DEPARTEMENTAL

La FSU souhaiterait de nouveau vous interpeller sur la structure dite « Cité Éducative » qui impulse et finance certains projets dans nos établissements scolaires. Les circuits de décision de cette agence dessaisissent les instances de ces établissements de tout débat et de tout contrôle sur ces projets. Ainsi, il est désormais possible qu'un sophrologue vienne s'adresser à des élèves dans les murs d'un établissement sans que le conseil d'administration n'ait connaissance des modalités précises du projet ni de la moindre charte éthique, ce qui pose de sérieuses questions de laïcité. La responsabilité des pilotes de cette agence est immense car mille dérives guettent nos écoles à travers elle. Nous ne pouvons donc ici que les inviter à l'extrême vigilance et même à y introduire davantage de démocratie et de contrôle, par exemple en nous associant, nous représentants des personnels, à l'étude des projets. C'est d'ailleurs ce que nous faisons tous les ans au rectorat dans la commission qui délivre les agréments des associations intervenant dans les établissements et dans laquelle notre vigilance et notre expertise sont reconnues. Il est par ailleurs simplement inacceptable de faire entrer des intervenants extérieurs dans les murs de nos établissements sans l'aval des représentants des parents d'élèves et de ceux des personnels d'éducation.

Enfin, aujourd'hui, nous nous retrouvons pour une troisième séquence afin d'évoquer la carte scolaire de rentrée de septembre 2025. Après la réunion d'un groupe de travail le 3 février dernier, Madame l'Inspectrice d'académie, vous nous avez dévoilé votre projet lors de la réunion du CSA-SD du 25 février. Les éléments présentés ont enfin permis aux organisations syndicales de jouer leur rôle dans ces opérations de carte scolaire : préparer la rentrée 2025 avec les écoles concernées par les mesures.

La FSU souligne les efforts accomplis avec le renforcement de l'école inclusive et des moyens de remplacement au niveau de ce projet de carte scolaire 2025. Elle salue également la prise en compte de la faiblesse de l'IPS de certaines écoles. Toutefois, la FSU déplore le nombre trop important de fermetures de classes au sein du département. Au regard des effectifs et de leurs contextes, une douzaine d'écoles mérite de voir leurs situations être présentées devant cette instance départementale.

Nos arguments sont ceux du terrain et de l'expérience des enseignant-es, soucieux de l'intérêt des élèves et du Service Public d'Education. **Parmi ses mandats, la FSU revendique qu'aucune classe ne soit à plus de 22 élèves (18 élèves en éducation prioritaire ou en multiniveau rural et 15 élèves en TPS-PS) ainsi que la reconstitution des RASED complets, soit 1 RASED pour 800 élèves.** La dotation négative de 20 postes pour le département de la Marne contredit ces ambitions. Rappelons à ce sujet que la France est au 23^{ème} rang des pays de l'OCDE sur 25 avec 21,3 élèves par classe contre 19 élèves en moyenne, tous pays confondus ! Si nous prenons en compte spécifiquement le taux d'encadrement dans le 1^{er} degré, la France tombe même au 24^{ème} rang sur 25 avec 18 élèves par enseignant contre 13 élèves pour l'ensemble de l'Union Européenne.

Pourtant, d'autres choix de société sont possibles. **La FSU porte haut et fort une ambition de réussite et d'équité pour tous les élèves en proposant un projet de transformation de l'École pour transformer la société.**

Mesdames, messieurs les membres du CDEN, nous vous prions de croire en la sincérité de notre engagement pour une École Publique au service de la réussite de toutes et tous.